

BPJEPS spécialité Éducateur Sportif - Mention Activités de la Forme

Option : Haltérophilie et Musculation

Niveau 4 (équivalent Bac) – Alternance : Présentiel & FOAD

Fiche RNCP n°37106 | Code ROME : G1204

Date d'échéance RNCP : 08/11/2027

- Heures de formation : 647 h
- Heures de stage : 360 h
(à déterminer lors du jury initial)
- Participants : de 8 à 20 max.

LE BREVET PROFESSIONNEL

Arrêté du 27 juillet 2022 modifiant l'arrêté du 5 septembre 2016 modifié portant création de la mention « activités de la forme » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif ».

Journal officiel de la République Française du 09 septembre 2020.

Le BPJEPS permet la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif pour exercer une activité réglementée.

PUBLIC CONCERNE

Le BPJEPS Activités de la Forme est destiné aux personnes souhaitant se former pour devenir éducateur sportif dans les métiers de la forme.

Ils peuvent être :

- Issus du système scolaire secondaire à partir de 17ans
- Issus d'une Prépa Sport,
- Etudiants STAPS souhaitant compléter leur parcours universitaire
- En reconversion professionnelle

EXIGENCES PREALABLES REQUISES

(Prévues au Code du Sport et à l'Arrêté ministériel portant sur la spécialité*)

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme : PSC ou équivalent
- Justifier d'un niveau de pratique personnelle en activités physiques ou sportives
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation

Pour les personnes en situation de handicap : Les tests d'entrée en formation (TEP) ou les exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF), le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificatives peuvent être aménagés par décision du délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports d'Auvergne Rhône Alpes (DRAJES AURA).

 Anticiper 4 mois avant la date des TEP pour avoir un rdv auprès d'un médecin agréé.

[Démarches d'aménagement d'épreuves pour les candidats en situation de handicap | Académie de Lyon \(ac-lyon.fr\)](#)

- Avoir satisfait les [Tests d'Exigences Préalables \(TEP\) organisé par le CREPS](#)

LE METIER

Le titulaire du BPJEPS AF-HM exerce le métier d'éducateur sportif, « coach », « entraîneur », dans des centres de fitness, franchises ou structures indépendantes, ou dans le secteur associatif.

Il peut exercer son métier sous le statut d'auto-entrepreneur ou même salarié auprès de plusieurs employeurs et dans différents secteurs. Les évolutions de la pratique des activités de la forme et la diversification des publics tendent vers une prise en compte particulière de la pratique « santé » et/ou un encadrement sous formes individualisées ou en petits groupes (en club, à domicile ou en plein air, cross fit, running, urban training).

Siège :

HP FORMATION
Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 28
N° TVA : FR 96501530380
Code APE : 8559A

IMPA by HP FORMATION

34 Route de Lyon
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. +33(0)6.31.25.06.60 - geraldine.cau@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 85
Code APE : 8559A
N° Déclaration d'Activité : 82010117601

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Être en capacité d'obtenir le BPJEPS spécialité « éducateur sportif » : mention « Activités de la Forme option Haltérophilie Musculation » en développant les compétences à l'exercice du métier.

Le diplômé sera capable de :

- Encadrer et conduire des actions d'animation des activités de la forme
- Maîtriser l'utilisation et la programmation de nouveaux outils afin d'adapter et de programmer en fonction du besoin des clients
- Organiser et gérer des activités de la forme Utiliser des processus d'évaluation permettant de mettre à jour les progrès de son client et évaluer l'atteinte des objectifs.
- Communiquer sur les actions de la structure
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques
- Maîtriser son environnement de travail afin de répondre aux problématiques économiques, fiscales et commerciales de son activité professionnelle et de son devenir.
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités de la forme
- Encadrer et conduire des actions d'animation en haltérophilie et musculation jusqu'au premier niveau de compétition fédérale en haltérophilie, musculation

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les cours ont lieu de 8h30 à 12h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h30 à Bourgoin Jallieu (CDF et/ou loge du stade Pierre Rajon).

MODALITES D'APPRENTISSAGE

- Enseignement théorique, pédagogie interactive
- Enseignement de mise en pratique
- Formation en FOAD, pédagogie en classe inversée, réalisation de travaux collaboratifs et personnels de recherche, préparation d'exposé dont les thématiques sont repris en présentiel

Les heures effectuées dans ce cadre sont imputables au même titre que celles réalisées en centre de formation. Ces temps d'autoformation sont tutorés par le coordonnateur pédagogique.

Le temps estimé par l'équipe pédagogique pour la réalisation des travaux à distance tutorés est évalué à un maximum de 180 heures.

Cette durée correspond à celle estimée par le CFA et le stagiaire pour acquérir les connaissances du niveau attendu. L'apprenant est partie prenante de la formation au même titre que l'organisme de formation pour atteindre les objectifs pédagogiques et garantir le bon déroulement du scénario établi.

Les apprenants sont évalués régulièrement (devoirs sur table, épreuves orales « blanches », mises en situation) afin de jauger leur niveau de connaissance et leur permettre de se situer dans la formation.

Les intervenants sont des professionnels diplômés et expérimentés (préparateurs physiques, ostéopathe, kinésithérapeute, coaches sportifs...)

ÉQUIPEMENTS

- Salles de musculation équipées
- Plateau d'haltérophilie
- Salle de cours avec vidéoprojecteur
- Salle de restauration et détente

Siège :

HP FORMATION
Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 28
N° TVA : FR 96501530380
Code APE : 8559A

IMPA by HP FORMATION

34 Route de Lyon
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. +33(0)6.31.25.06.60 - geraldine.cau@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 85
Code APE : 8559A
N° Déclaration d'Activité : 82010117601

	FICHE PROGRAMME BPJEPS AFHM	OT-021 Rév-3
		Page 3/5

CONTENU DE LA FORMATION

Le BPJEPS spécialité « éducateur sportif » comporte **4 UC (Unités Capitalisables)**

➤ **2 UC transversales** : communes à toutes les spécialités qui sont celles d'animateur et d'éducateur sportif :

- **UC1** « Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure »
- **UC2** « Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure »

➤ **2 UC spécifiques à la mention choisie** :

- **UC3** « Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme »
- **UC4 b)** « Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale dans l'option « Haltérophilie, Musculation »

PROGRAMME DETAILLE

INTEGRATION : 14 heures

UC1 : 70 heures

Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

Fonctionnement d'une structure

Connaissance des publics

Communication professionnelle

Pédagogie

UC2 : 87 heures

Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Méthodologie de projet

Suivi et évaluation

Informatique

UC3 : 247 heures

Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme

Anatomie

Physiologie / biomécanique

Réathlétisation

Haltérophilie / musculation

UC4 : 217 heures

Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale dans l'option « haltérophilie, musculation »

Pratique professionnelle

Sécurité

Préparation mentale

Mise en situation pédagogique

BILAN : 7 heures

CERTIFICATION : 5 heures

STAGE D'APPLICATION EN ENTREPRISE : à minima 300h* (à définir lors du jury initial)

+ Des contenus spécifiques élaborés par notre équipe pédagogique : anatomie, physiologie, nutrition, culturisme, traumatologie, réathlétisation, informatique, communication...

Siège :

HP FORMATION

Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 28
N° TVA : FR 96501530380
Code APE : 8559A

IMPA by HP FORMATION

34 Route de Lyon
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. +33(0)6.31.25.06.60 - geraldine.cau@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 85
Code APE : 8559A
N° Déclaration d'Activité : 82010117601

MODALITÉS DES CERTIFICATIONS

Le CFA IMPA BY HP Formation est habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et sera à même de délivrer une attestation de formation au stagiaire sous réserve d'une assiduité régulière au parcours de formation proposé.

Par ailleurs, la délivrance du diplôme du BPJEPS AF-HM sera soumis à l'appréciation du jury de certification mis en œuvre et présidé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), sous réserve de réussite aux épreuves certificatives mises en place par le centre de formation.

EPREUVES	TYPES D'EPREUVES	JURYS
UC 1 & 2 « Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure »	La situation d'évaluation certificative est réalisée par la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. Ainsi que d'une soutenance orale suivie d'un entretien.	Les évaluateurs doivent avoir une expérience et des compétences reconnues dans le domaine du sport ou de l'animation.
UC 3 « Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme »	L'épreuve certificative est réalisée par la production d'un document portant sur un cycle d'apprentissage réalisé dans sa structure d'alternance. D'une mise en situation professionnelle d'animation d'une séance d'apprentissage et d'un entretien portant sur la séance d'apprentissage.	Les évaluateurs doivent justifier d'une expertise dans le sport ou l'animation pour évaluer les activités et projets
UC 4 b) « Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale dans l'option « Haltérophilie, Musculation »	L'épreuve certificative est réalisée au moyen d'une démonstration technique en haltérophilie, musculation composée de trois mouvements Et d'une conduite de séance d'entraînement en haltérophilie, musculation composée de deux séquences suivies d'un entretien portant sur son analyse technique et les aspects sécuritaires	Les évaluateurs doivent être titulaires d'une certification de niveau 4 dans l'encadrement sportif et avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine.

Siège :

HP FORMATION
Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 28
N° TVA : FR 96501530380
Code APE : 8559A

IMPA by HP FORMATION

34 Route de Lyon
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. +33(0)6.31.25.06.60 - geraldine.cau@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 85
Code APE : 8559A
N° Déclaration d'Activité : 82010117601

EN SAVOIR PLUS :

ÉQUIVALENCES :

Validation automatique de certaines UC selon diplômes détenus [« ANNEXE IV »](#) du JO du 9 septembre 2022

PASSERELLES :

UC communes (UC1&2) entre BPJEPS

Possibilité de changer de mention ou d'obtenir un autre BPJEPS avec dispenses partielles.

Après le diplôme : poursuite possible vers un DEJEPS (selon prérequis).

Licence STAPS (Education et motricité, Management du sport, Activité Physique

Adaptée de Santé...)

VAE : Voie d'accès au diplôme basée sur l'expérience professionnelle ou personnelle.

[Obtenir un diplôme | sports.gouv.fr](#)

FINANCEMENTS

Selon statut et accord de prise en charge

Alternance : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Demandeur d'emploi : France Travail, La Région

Salarié : Projet de Transition Professionnelle « Transitions Pro » ou plan de développement des compétences OPCO.

Financement individuel : CPF, autofinancement

[L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP](#)

Les tests d'entrée en formation (TEP) ou les exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF), le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificatives peuvent être aménagés par décision du délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports d'Auvergne Rhône Alpes (DRAJES AURA).

Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec notre référente handicap :

06 33 43 71 14 ou par mail : farah.mathieu@hp-formation.fr

NOS INDICATEURS DE RÉSULTATS 2024/2025

Taux de réussite : 70%
Taux de présentation à l'examen : 90%
Taux d'interruption : 9%
Taux d'insertion professionnelle : 80%
Taux de poursuite d'étude : 20%

Siège :

HP FORMATION
Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 28
N° TVA : FR 96501530380
Code APE : 8559A

IMPA by HP FORMATION
34 Route de Lyon
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. +33(0)6.31.25.06.60 - geraldine.cau@hp-formation.fr
N° SIRET : 501 530 380 000 85
Code APE : 8559A
N° Déclaration d'Activité : 82010117601